



Au parent ou au tuteur légal de, ou
À l'attention de l'élève ci-dessous, qui a 16 ou 17 ans :
« Nom », « Prénom »
« Adresse_municipale »
« Ville » ON « Code_postal »

Date de naissance : « Date de naissance »
Numéro de téléphone du domicile :
« Numéro de téléphone »
École : « École ou service de garde »

Demande de renseignements sur la vaccination

La *Loi sur l'immunisation des élèves* exige que tous les enfants qui fréquentent une école en Ontario aient été vaccinés contre **la diphtérie, le tétanos, la poliomyélite, la rougeole, les oreillons, la rubéole, la méningococcie, la coqueluche et la varicelle** (dans le cas des enfants nés en 2010 ou après) ou qu'ils aient une déclaration d'exemption valide pour des raisons médicales, de conscience ou de croyance religieuse. L'équipe de Santé publique Algoma (SPA) recueille et examine les dossiers d'immunisation de tous les élèves afin de s'assurer que chaque enfant est vacciné et que son dossier est à jour.

C'est aux parents et aux tuteurs qu'il incombe de fournir à SPA les renseignements sur la vaccination, car la plupart des écoles et des fournisseurs de soins de santé ne nous transmettent pas directement ces renseignements.

Nos dossiers montrent que le dossier d'immunisation de votre enfant est incomplet.

Quels renseignements manquent-ils?

Vous trouverez ci-joint le dossier d'immunisation que détient SPA pour l'élève susmentionné. Nous avons besoin de renseignements sur les vaccins suivants :

« Organismes_pathogènes »

Que devez-vous faire?

Si l'élève a reçu les vaccins susmentionnés, envoyez les renseignements connexes à SPA d'une des façons ci-dessous.

- **En ligne :** Vous trouverez l'outil CION au www.algomapublichealth.com/icon.
- **En personne :** Apportez une copie du dossier ou de la fiche d'immunisation (carte jaune) de votre enfant à n'importe lequel de nos bureaux durant les heures normales de bureau : www.algomapublichealth.com/contact-us.

Blind River

P.O. Box 194
9B Lawton Street
Blind River, ON, P0R 1B0
Tel: 705-356-2551
TF: 1 (888) 356-2551
Fax: 705-356-2494

Elliot Lake

ELNOS Building
302-31 Nova Scotia Walk
Elliot Lake, ON, P5A 1Y9
Tel: 705-848-2314
TF: 1 (877) 748-2314
Fax: 705-848-1911

Sault Ste. Marie

294 Willow Avenue
Sault Ste. Marie, ON P6B 0A9
Tel: 705-942-4646
TF: 1 (866) 892-0172
Fax: 705-759-1534

Wawa

18 Ganley Street
Wawa, ON P0S 1K0
Tel: 705-856-7208
TF: 1 (888) 211-8074
Fax: 705-856-1752

- **Par téléphone, par télécopieur ou par la poste :** Les coordonnées des bureaux de SPA se trouvent à la première page.
- **Courriel :** records@algomapublichealth.com – Indiquez le nom de l'enfant et sa date de naissance dans le courriel. Si vous envoyez des renseignements personnels par courriel, sachez que les communications électroniques ne sont pas toujours sécurisées et peuvent être interceptées.

Si l'élève n'a pas reçu les vaccins obligatoires susmentionnés, prenez un rendez-vous avec votre fournisseur de soins de santé. Si vous n'en avez pas, pour obtenir les vaccins nécessaires, vous pouvez vous rendre à une clinique sans rendez-vous de votre localité ou à une séance de vaccination de rattrapage offerte par SPA dans la communauté. Vous trouverez sur notre site Web, au www.algomapublichealth.com/ISPA, la liste complète des cliniques sans rendez-vous qui offrent la vaccination ainsi que l'horaire des séances de vaccination de rattrapage qui auront prochainement lieu dans la région d'Algoma. Apportez ce formulaire lors de votre rendez-vous afin que les vaccins administrés puissent être consignés ci-dessous, puis renvoyez-le à SPA en utilisant l'une des méthodes susmentionnées.

VACCIN(S) ADMINISTRÉ(S)	Date du vaccin	Nom et numéro de téléphone du médecin
_____	_____aaaa-mm-jj_____	_____
_____	_____aaaa-mm-jj_____	_____

Mon enfant peut-il être exempté de la vaccination?

La vaccination est l'un des moyens les plus sûrs de promouvoir la santé et de prévenir les maladies liées aux maladies évitables par la vaccination. Si vous décidez de ne pas faire vacciner votre enfant pour des raisons médicales, de conscience ou de croyance religieuse, un formulaire d'exemption doit être envoyé à SPA. Pour obtenir plus d'information sur la façon d'obtenir une exemption, visitez notre site Web :

www.algomapublichealth.com/ISPA.

Les renseignements fournis ou joints au présent formulaire sont recueillis et utilisés par Santé publique Algoma dans le but de permettre au médecin hygiéniste de tenir un dossier d'immunisation sur l'élève susmentionné et de prendre les mesures nécessaires pour prévenir certaines maladies évitables par la vaccination dans la région du bureau de santé.

Ces renseignements peuvent être divulgués au ministère ou à d'autres services de santé à des fins de prévention des maladies évitables par la vaccination. Pour obtenir de plus amples renseignements concernant cette collecte, communiquez avec notre coordonnateur de l'accès à l'information à l'adresse suivante : 294, avenue Willow, Sault Ste. Marie (Ont.) P6B 0A9.

Quoi de neuf pour l'année scolaire 2025-2026?

Par le passé, les élèves pouvaient retourner à l'école pendant leur période de suspension en fournissant la date d'un rendez-vous pour recevoir le vaccin nécessaire. Cependant, à compter de cette année scolaire, conformément à la *Loi sur l'immunisation des élèves*, **SPA exigera une preuve de vaccination**, plutôt que la date d'un rendez-vous pour autoriser leur retour pendant la période de suspension de 20 jours. Comme les suspensions commenceront au printemps 2026, nous encourageons les parents à mettre à jour le dossier d'immunisation de leurs enfants assez tôt pour s'assurer qu'ils reçoivent les vaccins nécessaires à temps.

Si vous avez des questions, communiquez avec l'équipe responsable de la vaccination au bureau de santé publique de votre région ou consultez notre site Web :

www.algomapublichealth.com/ISPA.

Les renseignements fournis ou joints au présent formulaire sont recueillis et utilisés par Santé publique Algoma dans le but de permettre au médecin hygiéniste de tenir un dossier d'immunisation sur l'élève susmentionné et de prendre les mesures nécessaires pour prévenir certaines maladies évitables par la vaccination dans la région du bureau de santé.

Ces renseignements peuvent être divulgués au ministère ou à d'autres services de santé à des fins de prévention des maladies évitables par la vaccination. Pour obtenir de plus amples renseignements concernant cette collecte, communiquez avec notre coordonnateur de l'accès à l'information à l'adresse suivante : 294, avenue Willow, Sault Ste.

Marie (Ont.) P6B 0A9.